

LES INFOS BONNORTOISES

N°7 - JUIN 2016



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous

Voici déjà le n° 7 de notre journal d'information communale. L'été arrive avec certes un peu de retard mais après ces épisodes pluvieux qui n'ont que trop durés, accueillons enfin ce soleil tant attendu et qui nous faisait tant défaut.

Ce qui a marqué le plus ce second trimestre est bien entendu ce phénomène de montée des eaux de fin Mai, qui a touché presque une centaine de nos habitations sur sous-sol.

Cette montée de la nappe phréatique est tout simplement due aux précipitations extraordinaires qui se sont abattues sur notre secteur géographique en trois jours.

Cela a commencé avec la grêle qui a dévasté les arbres fruitiers et les jardins, puis ce fut des trombes d'eau en un cours laps de temps. Cela a représenté environ 300 mm donc 300 litres d'eau au m². Calculez cela sur des centaines d'hectares et vous constaterez l'ampleur d'un événement climatique jamais vu de mémoire de Bonnortois.

Toute cette eau est descendue des coteaux de CHENY et d'ORMOY culminants entre 120 et 150 m. Ce que nous avons vu franchir les axes routiers n'était que la partie émergée, les infiltrations souterraines étaient bien plus importantes et ont fini par inonder notre village.

En ce qui concerne le hameau des Gauzys, à ces crues de coteaux, il faut ajouter les rus d'Ormoy et de La Malmaison d'habitude petits ruisseaux qui se sont transformés en torrents. Ils se sont déversés de notre côté au lieu d'aller se perdre dans la forêt alluviale de BEAUMONT pour rejoindre ensuite la rivière SEREIN.

L'intégralité des sous-sols et caves des maisons de ce hameau tant sur BONNARD que CHENY fut inondée durant plus d'un mois. L'eau vient tout juste de se retirer.

Notre assainissement fut touché lui aussi au niveau du Pâtis derrière le camping dans lequel s'est déversée la rivière Yonne et le poste de relevage des Gauzys qui, lui fut victime d'incursion d'eau au niveau des regards d'assainissement des particuliers.

Le poste du Pâtis a du être fermé durant 12 jours. Celui des Gauzys a toujours fonctionné mais en alternant les pompes.

Je tiens à souligner le travail sérieux et efficace des employés du service assainissement de notre Communauté de communes qui intervenaient et vérifiaient l'évolution de la montée des eaux plusieurs fois par jour.

Merci à tous les habitants qui ont réduit leurs consommations d'eau pour éviter des débordements à l'intérieur des habitations par les sanitaires.

Les regards étaient emplis jusqu'à 30 cm des trottoirs mais le jeu des vases communicants associé à la réduction d'eau des familles a permis d'éviter de tels problèmes.

J'ai rédigé un dossier de reconnaissance de notre commune en état de catastrophe naturelle. Il a été déposé en Préfecture en juin dernier. Il devrait passer en commission interministérielle le 19 ou le 26 juillet.

Cette reconnaissance serait en effet très importante, (et par ailleurs totalement justifiée), en ce qui concerne bon nombre de familles qui ont perdu du gros appareillage électroménager ou subis d'importants dégâts.

Leurs sociétés d'assurance ne prenant en compte leur préjudice qu'à cette seule condition.

Notre regroupement pédagogique prend forme. Il était nécessaire à de multiples raisons.

Tout d'abord pour une cohérence évidente. Le regroupement était réalisé jusqu'alors au niveau de nos classes maternelles uniquement.

Notre commune payait les frais de transport de la cantine de Bonnard. Désormais c'est la communauté de commune de Migennes qui en sera chargée. Cela représente pour notre commune une économie de 10.000€.

En début d'année scolaire l'inspection académique a fait réaliser des comptages dans les écoles du département. Vous avez certainement lu dans la presse que 29 écoles ou classes avaient été fermées. Il devenait dangereux de rester indépendant au niveau de notre école primaire.

Les niveaux éducatifs de nos enfants seront mieux répartis. Leur instruction en bénéficiera sans nul doute.

Les enfants par le jeu des transports dans d'autres communes où se situe leur niveau scolaire vont s'habituer bien avant la sixième à changer de Maître, de cadre éducatif et de méthode d'apprentissage. Nous pensons que cela sera très bénéfique pour eux.

En les interrogeant, bon nombre d'entre-eux sont aussi heureux de retrouver leurs camarades des classes maternelles.

Les enfants de Bonnard dont le niveau éducatif se trouve à Bonnard resteront dans notre école primaire. Pour les autres ils seront pris et redéposés à Bonnard à l'école primaire. Nous avons proposé un autre point à l'école maternelle mais cela a été refusé par le Conseil Départemental.

La garderie de Bassou fonctionnera pour ces enfants. Il y aura deux points de restauration à Bassou et à Bonnard. Il y a bien sur comme dans toute chose nouvelle des problèmes et des gens mécontents mais malheureusement nous ne pourrons jamais éviter cela.

L'ensemble des parents recevra un complément d'information de cette nouvelle mesure avant la rentrée 2017.

En ce qui concerne les travaux :

Notre rénovation totale du parc d'éclairage public va être réalisée durant les vacances. Nous en attendons 55% d'économie ce qui est considérable. Les communes de Beaumont et de Cheny vont participer financièrement en ce qui les concerne respectivement à savoir, la rue des Ponts et la rue des Gauzys.

Du 18 à la fin du mois de juillet tous les tampons d'assainissement de la rue de la fontaine St Martin vont être changés. Il est plus que temps de le réaliser car cela devient dangereux. Les tampons sont anciens et fragilisés. L'importance du trafic en est une des causes. Ces travaux ne sont pas subventionnés et doivent être totalement pris en compte par la commune.

Dans le même temps les implantations de places de stationnement seront réalisées ainsi que le changement du système prioritaire. La priorité à droite va être instaurée dans toute la commune.

Un système de déviation va être mis en place au niveau de Cheney et de Bassou. En ce qui concerne les habitants de Bonnard, une déviation sera mise en place par la rue du bas saucy et la route de la mouillère.

En ce qui concerne la route de la gare, une zone 30 sera instaurée sur l'ensemble du quartier de notre école primaire. Des places de stationnement seront également installées en opposition dans l'espoir de voir ralentir les usagers et diminuer le trafic routier.

D'autres travaux seront effectués dans nos écoles.

Dans notre école maternelle, il s'agit du changement du revêtement de sol et de la liaison au chauffage central de la classe préfabriquée qui a déjà été en début d'année totalement isolée et de quelques travaux mineurs de rafraichissement.

Dans notre école primaire, Il s'agit de travaux liés à l'accessibilité, à la sécurité et à la mise aux normes en matière électrique et d'incendie.

Vous voyez que notre équipe communale continue à œuvrer pour le bien être de ses administrés et que nous restons fidèle à notre programme ayant toujours à l'esprit de travailler au mieux, de satisfaire le plus de monde possible tout en réalisant des économies substantielles.

Les beaux jours arrivent enfin mais ils sont malheureusement accompagnés comme d'habitude de nuisances sonores importantes.

Le week-end dernier j'ai reçu plusieurs doléances d'administrés se plaignant à juste titre de ces nuisances. J'ai donc décidé avec l'aval de mes conseillers de modifier les horaires prescrits par la Préfecture.

L'arrêté sera donc pris dans les conditions suivantes :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne seront autorisés qu'aux horaires suivants.

Du lundi au vendredi sauf jours fériés : 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis sauf jours fériés : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Ces horaires sont plus contraignants que ceux de l'Arrêté préfectoral qui autorisait les travaux de 15h00 à 18h00. Cet arrêté sera transmis pour enregistrement en Préfecture. Copie en sera adressé à M. le Commandant de la brigade de gendarmerie et à M. le Commandant de la police municipale de MIGENNES qui seront chargés de l'application de cet arrêté.

En ce qui concerne la redevance incitative, nouvelle disposition concernant les ordures ménagères et les emballages recyclables, des réunions d'informations sont programmées en septembre 2016.

Pour les communes de Bonnard/Bassou et Chichery cette réunion aura lieu le mercredi 7 septembre à 18 heures 30 en la salle des fêtes de BASSOU.

Deux autres réunions sont programmées toujours à la même heure, le lundi 5 septembre en la salle des fêtes de CHARMOY et le vendredi 9 septembre en la salle Jacques Brel de MIGENNES.

Venez nombreux, nous répondrons à toutes vos interrogations qui doivent être nombreuses.

Le nouveau compteur d'ERDF nommé LINKY arrive. 35 millions de ces compteurs sont déployés sur notre territoire national entre 2015 et 2021. En ce qui nous concerne cela est programmé pour fin 2018.

Contrairement aux idées reçues et à la publicité négative qui en a été faite il n'est pas du tout dangereux pour la santé. Tout d'abord, il ne fonctionne que quelques secondes par jour. Il respecte les normes françaises et européennes. Son champ magnétique mesuré à proximité de l'appareil est de 0.1 Volt/mètre. Il n'est pas proche de vous alors qu'en comparaison un fer à repasser que vous tenez en main produit 120 Volt/mètre.

De plus, il est gratuit.

Pour les personnes intéressées, une documentation est consultable en Mairie les mardis et vendredis.

Concernant le feu d'artifice de nos communes de BONNARD et BASSOU, il sera tiré comme d'habitude derrière le terrain de tennis. La date retenue est le samedi 16 juillet à 23 heures.

Il sera précédé comme chaque année d'une retraite aux flambeaux dont le rendez-vous est fixé devant notre école maternelle rue de la liberté à 21 heures. Il sera suivi d'un bal organisé par l'association 'Les vies la joie' sur le parking du camping.

En ce qui concerne le feu de la Communauté de communes de Migennes, le feu sera tiré le 14 juillet à 23 heures du pont sur l'Yonne sur la commune d'EPINEAU LES VOVES, le public étant attendu du côté LAROCHE ST CYDROINE.

Bonnes vacances à toutes et à tous,

Jean-Luc WARIE


HORAIRES DE LA MAIRIE

2, route de la Gare 89400 BONNARD Tél. : 03.86.73.25.55 - Fax. : 03.86.73.26.91


La secrétaire de mairie Edwige PONCET est à votre disposition **les Mardi et Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**

En cas d'urgence en dehors de ces heures vous pouvez contacter le Maire au 06.79.49.30.34, B. COULONGE, 1^{er} Adjoint au 06.76.24.30.67 ou D. CAILLEUX, 2^{ème} Adjointe au 06.10.18.12.96.

Vous pouvez également, hors le cas d'urgence, déposez vos questions ou demandes de renseignements par Mail : mairie.bonnard@wanadoo.fr, nous vous apporterons une réponse rapide.

	<p style="text-align: center;">Une erreur s'est glissée Au dos des cartes d'accès aux déchèteries intercommunales 2016/2017</p> <p style="text-align: center;">Les <u>déchets verts</u> peuvent être déposés à la déchèterie de <u>BONNARD</u> comme auparavant.</p>
--	--

ETAT CIVIL

	<p style="text-align: center;">Paméla SELLIER et Laetitia DURAND Le 02 juillet 2016</p> <p style="text-align: center;">Noces de Diamant Lucette et Henri DESPORTE ont renouvelé leurs vœux après 60 ans de mariage Le 02 juillet 2016</p> <p style="text-align: center;">Tous nos vœux de bonheur à ces jeunes mariés.</p>
---	--

NAISSANCES



Louméo **GASSET**, né le 08 janvier 2016
Swany **RAMIN**, né le 16 mars 2016
Lali **GREGOIRE**, née le 25 mars 2016
Maya **BERNARD**, née le 26 mars 2016
Inaya **AKCHA**, née le 27 avril 2016
Ethann **DUPUIS**, né le 1^{er} mai 2016
Elina **TRIBHOUT**, née le 19 mai 2016
Chloé **BAVOIL**, née le 26 mai 2016

DECES

Ils nous ont quittés, qu'ils reposent en paix :



Simonne ROY née DOUDELLE, le 26 décembre 2015
Albert TENEBRE, le 11 janvier 2016
Jean-Luc THOMAS, le 14 mars 2016
Jean-Louis VERNHET, le 28 mai 2016

Les numéros d'urgence

Police – Gendarmerie	17	Tout problème de sécurité ou d'ordre public
Sapeurs-Pompiers	18	Tout problème de secours
SAMU	15	Tout problème médical

Et partout en Europe, on peut composer le **112**

ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

L'association "Les Vies la Joie"

Samedi 16 juillet 2016 : Soirée dansante après le feu d'artifice avec concert de TYL'IN et Etien'Akoustik.
Concert gratuit avec buvette et restauration sur place.

Dimanche 2 octobre 2016 : Jambon à la chablisienne.

Samedi 5 Novembre 2016 : Moules frites salle des fêtes de BONNARD

Samedi 3 décembre 2016 : Journée de la Saint Nicolas à Nancy . Tarif : 20€ pour les adhérents et
30€ pour les non adhérents

Tarif pour adhérer à l'Association « **Les Vies La Joie** »

Personne seule 7,00 €

Famille 15,00 €

Tarif préférentiel cinéma, bowling, laser game, patinoire, youmbao, nigloland.

Renseignements au 06.88.13.86.74

L'ALB (Amicale Laïque de Bonnard) vous propose :

Yoga le mardi de 16h00 à 17h15 à la salle communale de BONNARD.
Renseignements auprès de Marie-France avant la séance à 16h00.

Cours de danse de salon le lundi à 18h15 à la salle communale de BONNARD avec Madame VILA BOULOM (professeur) et Monsieur GENEVRIER (responsable de l'activité). **Danses standard et latines.**
Renseignements au 06.71.31.19.49 (nous manquons de danseurs hommes).

28 Aout 2016 : Sortie Cyclotouriste

17 Septembre 2016 : Repas

Renseignements 03 86 73 22 61

Tennis Prix des badges

Prix : Couple 45€ Individuelle 25 € Etudiant 15€

Caution Badge 25€ Caution Clé 15€



<
CINEMA (à la salle du foyer communal) de BONNARD
Tarifs : Adulte 5,50 € Enfant : 4,50 €

Mercredi 13 Juillet 2016 à 20h30

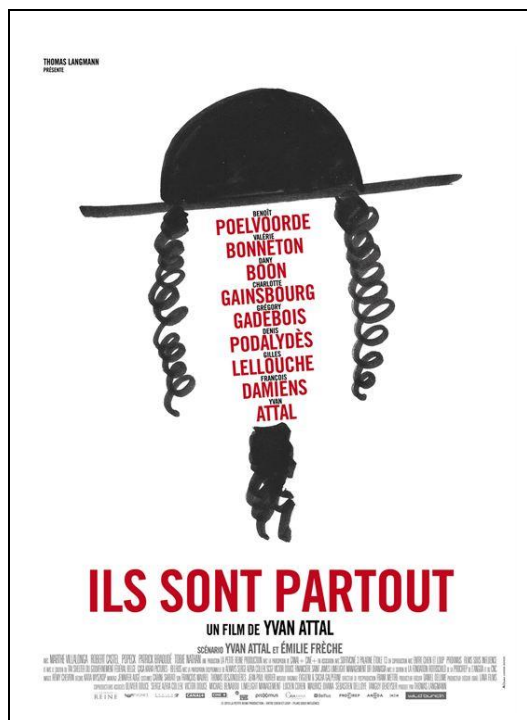
ILS SONT PARTOUT

Genre Comédie de Yvan Attal

Avec Yvan Attal Benoit, Poelvoorde, Valérie Bonneton, Dany Boon, Charlotte Gainsbourg, Gilles Lellouche

Durée 1h51

Yvan se sent persécuté par un antisémitisme grandissant et il a l'habitude de s'entendre dire qu'il exagère, qu'il est paranoïaque. Lors de séances chez son psy, Yvan parle donc de ce qui le concerne : son identité, être français et juif aujourd'hui. Mais ces rendez-vous sont aussi et surtout une sorte de fil rouge reliant entre elles plusieurs histoires courtes qui tentent de démonter, sur le mode tra-gi-comique, les clichés antisémites les plus tenaces



TREVE D'ETE REPRISE 5 OCTOBRE

Mercredi 5 Octobre 2016 à 20H30

UN PETIT BOULOT

Genre Action Comédie

De Pascal Chaumel

Avec : Romain Duris, Michel Blanc, Alice Belaïdi, Gustave Kerven, Alex Lutz, Charlie Dupont

Jacques habite une petite ville dont tous les habitants ont été mis sur la paille suite à un licenciement boursier. L'usine a fermé, sa copine est partie et les dettes s'accroissent. Alors quand le bookmaker mafieux du coin, lui propose de tuer sa femme, Jacques accepte volontiers...



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est gratuite pour tous les habitants de Bonnard et de Bassou.

Horaires :

Lundi 14h00 - 16h00

Mercredi 14h00 - 16h00

Les dons de livres sont les bienvenus.



HORAIRES DU MINIBUS

Mardi et jeudi 9h00 Migennes

Téléphoner à la Mairie pour les réservations : 03.86.73.25.55



Merci de continuer à déposer /
vos piles usagées
vos bouchons en plastiques
dans les collecteurs à la Mairie





COCHARD Christian

Réparation - Vente
Motoculture
Cycle - Cyclo
Quad

3 rte de Chemilly
Le charme - GURGY
03 86 53 22 49

Bon'Art Coiff

☎ 03 86 73 23 58

1a rue Marcel PILLIN
89400 BONNARD

Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi 9h00-18h30
(Jeudi sur RDV) / Samedi 8h30-17h00
NON STOP - AVEC OU SANS RDV

f Bonartcoiff



PC-CONSULT89

Maintenance Informatique

Dépannage à domicile
Formation - Conseil

06.18.09.57.68

sylvain@pc-consult89.fr
89400 BONNARD



Plus d'infos disponibles sur notre site internet :

www.pc-consult89.fr

Ou en flashant le QR-Code ci-dessous.

